SAINT-OUEN-DU-TILLEUL

"Porte du Roumois"

Tél: 02.35.87.70.25
Fax: 02.35.81.05.42

Madame, Monsieur,

Régulièrement et à juste titre, des administrés se plaignent de l'état de la voirie communale ou de la voirie départementale.

Corrélativement à ce constat, des critiques sont émises à l'égard de la Mairie et de son inaptitude supposée à entretenir le domaine routier audoenien.

Je tiens à faire le point à ce sujet.

Il existe, à Saint-Ouen, deux catégories de voies. Les voies départementales et les voies communales. L'entretien des premières est du ressort du Département, celui des secondes de l'Intercommunalité. Cela, de fil d'eau à fil d'eau.

Dans les deux cas, il s'agit d'une compétence exclusive propre à ces deux organismes.

La commune n'a ni les moyens financiers, ni le personnel qualifié, ni surtout, ainsi que je viens de le dire, l'habilitation nécessaire à la réalisation de ces travaux.

De l'enrobé à froid permettrait (très temporairement) de réaliser quelques remises en état, mais nous n'en obtenons plus (comme par le passé) ni des uns, ni des autres.

Avec la nouvelle présidence de la Communauté de Communes un dispositif précis de remise en état des routes vient d'être mis en œuvre.

Cette situation de dégradation n'est pas propre à notre commune, mais à l'ensemble de celles de la Communauté Roumois-Seine.

Cordialement.
Le Maire
Jean Aubourg

Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul
Rue de la Mairie 27670 Saint-Ouen-du-Tilleul
secretariat-general@mairie-saintouendutilleul.fr